

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le 07 janvier 2013

Le Projet régional de santé du Languedoc-Roussillon est adopté

Le Dr Martine AOUSTIN, Directeur Général de l'ARS du Languedoc-Roussillon, a signé le 7 décembre 2012 les arrêtés relatifs aux programmes de santé, adoptant ainsi dans sa totalité le Projet régional de santé. Les arrêtés ont été publiés fin 2012.

Après une large concertation qui avait débuté dès septembre 2010 par une enquête auprès des 1 545 maires de la région et sur la base d'un diagnostic régional, le plan stratégique régional de santé, les trois schémas relatifs à la prévention, à l'organisation des soins et à l'organisation médico-sociale, puis les programmes relatifs à la dépendance, à la télémédecine, à l'accès aux soins des plus démunis, à la gestion du risque ont été adoptés au cours de l'année écoulée.

Le Projet régional de santé (PRS) met l'accent sur trois grandes exigences qui doivent guider l'action de l'ARS : l'accessibilité sur l'ensemble des champs de la santé, la qualité et la sécurité des soins, l'évitabilité et l'efficacité.

Il s'agit notamment de développer la prévention, de permettre l'accès de tous à des soins de qualité, d'améliorer la réponse aux soins de premier recours, d'améliorer les parcours de santé prioritairement dans les cinq domaines que sont les maladies chroniques, la prise en charge des personnes âgées, la santé mentale des adolescents, l'accident vasculaire cérébral et les addictions.

C'est par une animation territoriale privilégiée - faisant converger les politiques publiques aboutissant lorsque nécessaire à des contrats comme par exemple les Contrats locaux de santé - que seront réalisés les objectifs de maillage, de développement de structures en réponse aux besoins, de coordination des professionnels, mais surtout d'amélioration des organisations sur chaque territoire, quelles que soient leurs caractéristiques (ruraux, urbains) ou leurs spécificités (densité de population, précarité..).

D'ores et déjà ces actions sont en œuvre ; elles se poursuivront et s'amplifieront en 2013.

Dans une région caractérisée par la diversité de ses territoires, la finalisation en décembre 2012 du PRS est une étape importante qui trace la feuille de route et conduira l'engagement de l'ARS dans l'action.

Contact presse :

ARS – Sébastien PAGEAU : 04 67 07 20 14